



ERGO COACHING

Performance humaine et durable

CATALOGUE DE FORMATIONS



2025 - 2026

Michelle ROUSSEAU, *activatrice d'organisations innovantes*

Spécialiste en ergonomie, santé au travail et coaching. Depuis 12 ans, j'accompagne les entreprises et les collectivités et leurs équipes dans l'amélioration des conditions de travail, la prévention des risques et l'optimisation des performances organisationnelles.



LA MÉTHODE ERGOCOACHING

Des formations alliant expertise et pratique : articulation de connaissances techniques et juridiques, cas pratiques, quiz, exercices interactifs et partages d'expériences.

Une animation dynamique et multimédia : utilisation de supports variés tels que vidéos, témoignages et articles de presse pour enrichir les échanges.

Une approche sur-mesure : contenu et méthodes pédagogiques adaptés aux besoins spécifiques des participants.

AUTRES INFORMATIONS

- 🕒 Enregistrée Organisme de formation à la DRIEETS IDF, numéro 1190967694
- 🕒 Agréée pour réaliser des formations pour les **Comités Sociaux**
- 🕒 Enregistrée IPRP à la DRIEETS IDF et Hauts-de-France
- 🕒 Référencée « **Consultante RPS** » par le réseau CARSAT des Hauts-de-France
- 🕒 Détentrice du titre de **coach professionnel** – CAPP Formation 2018



Le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes au travail

Prévenir ces comportements, de favoriser un environnement de travail respectueux et inclusif ...

[En savoir plus](#)
Page 4



Travail & Santé mentale

Mieux comprendre les enjeux de la santé mentale au travail, identifier les facteurs de risque et de protection, et contribuer à ...

[En savoir plus](#)
Page 6



Les Troubles Musculosquelettiques

Identifier les facteurs de risques en vue de proposer des actions pour améliorer vos conditions de travail et celles de ...

[En savoir plus](#)
Page 8



Formation en santé, sécurité et conditions de travail pour les CSE/CST

Les membres du CSE bénéficient d'une formation initiale de 5 jours et de recyclage de 3 à 5 jours en Santé au travail ...

[En savoir plus](#)
Page 10



La démarche Qualité de vie et conditions de travail

La démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) comme levier de performance durable des organisations.

[En savoir plus](#)
Page 12



Le document unique d'évaluation des risques professionnels

Comprendre les principes fondamentaux de la prévention des risques professionnels, en identifiant, évaluant ...

[En savoir plus](#)
Page 14



La réalisation d'une enquête harcèlement

Conduire une enquête interne en cas de signalement de harcèlement moral ou sexuel, en respectant les principes ...

[En savoir plus](#)
Page 16



Les fondamentaux de la démarche RSE

Accéder aux principes fondamentaux de la démarche RSE, identifier et intégrer ses enjeux économiques, sociaux ...

[En savoir plus](#)
Page 18

LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL

L'objectif de cette formation est de sensibiliser, d'informer et d'outiller chaque participant afin de prévenir ces comportements, de favoriser un environnement de travail respectueux et inclusif et ceci dans le respect des obligations des employeurs.

Compétences visées

- o Définir les notions de harcèlement moral et sexuel.
- o Distinguer les comportements inappropriés des situations de harcèlement.
- o Maîtriser les obligations de l'employeur et les droits des salariés.
- o Réagir de manière appropriée face à une situation de harcèlement.
- o Orienter les personnes concernées vers les dispositifs d'accompagnement.
- o Adopter une attitude d'écoute active et de non-jugement.
- o Contribuer à un climat de travail respectueux et inclusif.

Public et prérequis



Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

- o Cadres dirigeants et de direction
- o Managers et personnels encadrants
- o Equipe des ressources humaines
- o Référénts harcèlement
- o CSE-CSSCT et CST/F3SCT

DÉFINITIONS ET CADRAGE RÉGLEMENTAIRE

Objectifs : Connaître le cadre légal, les responsabilités et les obligations des différents acteurs

- Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Le harcèlement dans le Code du travail
- Le cadre juridique de la prévention du harcèlement

LES MODALITES DE HARCELEMENT AU TRAVAIL

Objectifs : Identifier les conduites harcelantes, les facteurs de risques, leurs conséquences et les sanctions.

- Les modes de harcèlement
- Le cyberharcèlement
- Le harcèlement moral
- Le harcèlement sexuel
- Violences sexistes et sexuelles au travail

LA PREVENTION DES CONDUITES HARCELANTES

Objectifs : Inscrire le harcèlement dans la démarche de prévention des risques professionnels

- Les acteurs de la prévention
- L'accord d'entreprise et les chartes de bonne conduite
- La procédure d'alerte et de signalement

LA GESTION DES SITUATIONS DE HARCELEMENT

Objectifs : Savoir réagir et apporter des réponses adaptées à des situations de harcèlement

- La prise en charge et le traitement de la situation de harcèlement
- La communication auprès des salariés
- L'identification des ressources externes
- L'enquête : principes, mise en œuvre et finalités

Tarifs (maximum 12 participants)
1490 euros

Durée de la formation
1 jour

Modalités

- En présentiel
- A distance

Autre format disponible :
1 sensibilisation collective d'1 heure



- Formation articulant des connaissances techniques et juridiques, des cas pratiques, des quizz, des exercices et des retours d'expérience
- Animation interactive outillée par divers médias (vidéos, témoignages, articles de presse, ...)
- Personnalisation du contenu et de l'animation pédagogique autour des besoins exprimés

CONTACT

Michelle Rousseau – Ergonome IPRP, coach et formatrice

06 73 73 37 49

m.rousseau@ergocoaching.fr



TRAVAIL & SANTÉ MENTALE

Permettre aux participants de comprendre les enjeux de la santé mentale au travail, d'identifier les facteurs de risque et de protection, et de contribuer activement à la mise en place d'un environnement professionnel favorable au bien-être psychologique.

Compétences visées

- o Comprendre les enjeux de la santé mentale au travail
- o Identifier les principaux troubles psychiques liés au travail (burn-out, anxiété, dépression...).
- o Repérer les signes avant-coureurs chez soi ou chez les collègues.
- o Adopter une posture d'écoute et de vigilance sans jugement.
- o Contribuer à la mise en place d'actions de prévention
- o Orienter vers les ressources internes ou externes
- o Promouvoir une culture de bienveillance, de respect et de non-stigmatisation.

Public et prérequis



Cette formation ne nécessite aucun prérequis et est tout public.

LA PRÉVENTION EN SANTE MENTALE ET LE CADRE JURIDIQUE

Objectif : Connaître le cadre légal, les responsabilités et les obligations des différents acteurs

- Les enjeux de la prévention de la santé mentale au travail
- Les risques psychosociaux dans le Code du travail
- Les acteurs de la santé au travail

PASSONS PAR LE TRAVAIL

Objectif : Identifier les facteurs de risques à partir des nomenclatures existantes

- La santé mentale au travail un sujet d'actualité
- Le travail : Comment ça marche ?

LA SANTE MENTALE DE QUOI PARLE-T-ON ?

Objectif : Identifier les troubles en santé mentale en contexte professionnel

- Le stress
- Le burn-out, le brown-out et le bore-out
- Les types de harcèlement
- Le suicide au travail

DES OUTILS POUR AGIR

Objectifs : Savoir réagir et apporter des réponses adaptées

- La prise en charge et le traitement des signalements
- L'enquête paritaire
- Le plan d'actions en santé mentale
- L'intervention d'un consultant extérieur

Tarifs (maximum 12 participants)
1490 euros

Durée de la formation
1 jour

Modalités

- A distance
- En présentiel

Autre format disponible :
1 sensibilisation collective d'1 heure



- Formation articulant des connaissances techniques et juridiques, des cas pratiques, des quizz, des exercices et des retours d'expérience
- Animation interactive outillée par divers médias (vidéos, témoignages, articles de presse, ...)
- Personnalisation du contenu et de l'animation pédagogique autour des besoins exprimés

CONTACT

Michelle Rousseau – Ergonome IPRP, coach et formatrice

06 73 73 37 49

m.rousseau@ergocoaching.fr



PRÉVENTION ET GESTION DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES

L'objectif de la formation est que les participants puissent identifier et prévenir les TMS en identifiant les facteurs de risques en vue de proposer des actions concrètes pour améliorer leurs conditions de travail et de favoriser leur santé et celle de leurs collègues.

Compétences visées

- o Identifier les principaux troubles musculo-squelettiques liés à l'activité professionnelle.
- o Comprendre les causes biomécaniques, organisationnelles et psychosociales des TMS
- o Utiliser des outils d'observation et d'analyse ergonomique pour évaluer les risques.
- o Participer à la mise en œuvre de solutions concrètes pour réduire les contraintes physiques.
- o Sensibiliser les collègues ou collaborateurs aux bonnes pratiques.
- o Contribuer à une culture de prévention durable au sein de l'organisation.

Public et prérequis



- o Managers et responsables d'équipe
- o Élus au CSE/CST
- o Responsables santé et sécurité au travail
- o Professionnels des ressources humaines
- o Opérateurs exposés aux risques TMS
- o Médecins et infirmiers du travail
- o Concepteurs de postes de travail ou ergonomes juniors

INTRODUCTION À LA PROBLÉMATIQUE DES TMS

Objectif : Connaître le cadre légal, les responsabilités et les obligations des différents acteurs

- Définition des TMS : mécanismes et pathologies associées
- Les chiffres clés et enjeux : impacts humains, économiques et organisationnels
- Cadre réglementaire et obligations des entreprises

LES TMS DES TROUBLES PLURIFACTORIELLES

Objectif : Identifier les facteurs de risques à partir des nomenclatures existantes

- Les facteurs de risques biomécaniques
- Les facteurs de risques organisationnels
- Les facteurs de risques psychosociaux
- Les facteurs individuels

LES TMS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Objectif : Savoir observer et analyser les postes de travail pour repérer les contraintes susceptibles de générer des TMS.

- Méthodes d'observation et d'analyse (outils comme RULA, OWAS, NIOSH, etc.)
- Études de cas : mise en pratique sur des exemples de postes de travail
- Introduction aux principes ergonomiques d'aménagement

DES OUTILS POUR AGIR

Objectifs : Impliquer les salariés, les managers et les acteurs de la prévention

- Construire une démarche participative avec l'implication des acteurs clés (salariés, managers, CSE)
- Développer un plan d'action concret et mesurable
- Suivi et évaluation des actions mises en place

Tarifs (maximum 12 participants)
1490 euros

Durée de la formation
1 jour

Modalités

- En présentiel
- A distance

Autre format disponible :
1 sensibilisation collective d'1 heure



- Formation articulant des connaissances techniques et juridiques, des cas pratiques, des quizz, des exercices et des retours d'expérience
- Animation interactive outillée par divers médias (vidéos, témoignages, articles de presse, ...)
- Personnalisation du contenu et de l'animation pédagogique autour des besoins exprimés

CONTACT

Michelle Rousseau – Ergonome IPRP, coach et formatrice

06 73 73 37 49

m.rousseau@ergocoaching.fr



Formation obligatoire en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

L'article L2315-18 du code du travail prévoit que les membres du CSE bénéficient d'une formation initiale de 5 jours et de recyclage de 3 à 5 jours en Santé au travail au titre de l'exercice de leurs missions en SSCT. L'objectif de la formation est de permettre aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour préserver leur santé physique et mentale au travail, identifier les risques professionnels, et adopter des comportements favorables à la prévention et à la sécurité.

Compétences visées

- Identifier les principaux risques professionnels (TMS, RPS, accidents...).
- Connaître les obligations légales en matière de santé et sécurité.
- Adopter des postures et pratiques de travail sécuritaires.
- Participer à la démarche de prévention collective.
- Aligner les actions de santé au travail avec les objectifs de performance et de qualité de vie au travail.
- Mobiliser les acteurs internes et externes autour d'une démarche structurée de prévention.
- Piloter des plans d'action en lien avec les indicateurs de santé, sécurité et bien-être.

Public et prérequis



- Élus au CSE/CST membre des CSSCT et F3SCT
- Responsables santé et sécurité au travail
- Professionnels des ressources humaines

MAÎTRISER LES ATTRIBUTIONS DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

- L'évolution des instances et les rôles SSCT du CSE et de la CSSCT
- Les obligations de l'employeur en matière de SSCT
- Les missions du CSE en matière de SSCT
- Le règlement intérieur de l'Instances
- Les documents obligatoires en SSCT

PRIORISER, DIALOGUER ET S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHE SSCT

- Les consultations récurrentes et ponctuelles du CSE
- Les informations SSCT qui doivent être communiquées au CSE
- Le rendu de l'avis du CSE
- La communication auprès des salariés

ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Les familles de risques professionnels et leur identification
- Le cas particulier des risques psychosociaux (RPS)
- Les mesures de prévention
- L'évaluation des risques professionnels (DUERP, Programme et Bilan annuels de prévention) et les obligations de l'employeur

ANALYSER ET ENQUÊTER À LA SUITE D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL OU D'UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

- L'enquête après un accident de travail et une maladie professionnelle : les étapes, la méthode
- L'arbre des causes
- Plan d'actions

SAVOIR UTILISER LES RESSOURCES ET MOYENS DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

- Les acteurs de la santé au travail
- La CSSCT et les représentants de proximité
- Les réunions : préparation et déroulement
- Le délit d'entrave
- Les droits d'alerte et le danger grave et imminent
- CSE et CSSCT : fonctionnement, réunions, bonnes pratiques

Tarifs (maximum 12 participants)
1490 euros

Durée de la formation
3 à 5 jours selon si initiale ou recyclage et seuil d'effectifs

Modalités

- En présentiel
- A distance

Autre format disponible :
1 sensibilisation collective d'1 heure



- Formation articulant des connaissances techniques et juridiques
- Présentation illustrée de situations concrètes
- Étude pratique des documents fournis par les participants avant la formation
- Animation interactive outillée par divers médias (vidéos, témoignages, articles de presse, ...)
- Quizz et mises en situation

CONTACT

Michelle Rousseau – Ergonome IPRP, coach et formatrice

06 73 73 37 49

m.rousseau@ergocoaching.fr



LA DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Cette formation outille les acteurs de la santé au travail en entreprises pour la mise en œuvre d'une démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) comme levier de performance durable de l'entreprise.

Compétences visées

- o Identifier les liens entre qualité de vie au travail, conditions de travail et performance durable.
- o Intégrer les dimensions individuelles, collectives et organisationnelles de la QVCT.
- o Élaborer une stratégie QVCT adaptée au contexte de l'organisation.
- o Mobiliser les parties prenantes autour d'une démarche participative.
- o Concevoir et déployer des actions ciblées sur les conditions de travail, le climat social, l'organisation
- o Suivre et évaluer les effets des actions sur le bien-être et la performance
- o Accompagner les transformations organisationnelles en intégrant les principes de la QVCT.

Public et prérequis



Cette formation ne nécessite aucun prérequis et est tout public.

CADRAGE RÉGLEMENTAIRE DE LA QVCT : ÉVOLUTIONS, REPÈRES ET ENJEUX

Objectif : Connaître le cadre légal, les responsabilités et le rôle des différents acteurs

- Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Les obligations de l'employeur
- De la QVT à la QVCT en passant par les RPS
- Les acteurs de la santé au travail

CADRER LA DÉMARCHE QVCT

Objectif : Identifier les composantes d'une politique QVCT

- Les 3 dimensions de la QVCT
- Les liens avec le travail et son organisation
- 5 piliers pour bien cadrer la démarche

RÉALISER UN DIAGNOSTIC QVCT

Objectif : Pouvoir agir et construire un argumentaire autour de la QVCT

- Les objectifs d'un diagnostic QVCT
- Les étapes pour réaliser l'état des lieux Outils et méthodes
- Ressources de l'entreprise mobilisables

TRAVAUX PRATIQUES

Objectifs : Inscrire les apports de la journée dans votre organisation

- Analyse de votre accord QVCT
- Exemple d'intervention menée par l'intervenante
- Travaux individuels et collectifs sur des situations exposées par les participants

Allons plus loin : Jeu « Réflexe QVT »

Tarifs (maximum 12 participants)
1490 euros

Durée de la formation
1 jour

Modalités

- En présentiel
- A distance

Autre format disponible :
1 sensibilisation collective d'1 heure



- Formation articulant des connaissances techniques et juridiques
- Présentation illustrée de situations concrètes
- Étude pratique des documents fournis par les participants avant la formation
- Animation interactive outillée par divers médias (vidéos, témoignages, articles de presse, ...)
- Quizz et mises en situation

CONTACT

Michelle Rousseau – Ergonome IPRP, coach et formatrice

06 73 73 37 49

m.rousseau@ergocoaching.fr



LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de comprendre et d'appliquer les principes fondamentaux de la prévention des risques professionnels, en identifiant, évaluant et maîtrisant les risques dans leur environnement de travail, et en utilisant le DUERP comme outil central d'amélioration continue des conditions de travail.

Compétences visées

- Identifier les différents types de risques (physiques, chimiques, psychosociaux...).
- Connaître les principes généraux de prévention et les obligations réglementaires.
- Observer et décrire les conditions de travail.
- Utiliser des outils d'analyse pour évaluer les risques.
- Rédiger et mettre à jour le DUERP
- Exploiter le DUERP comme outil de pilotage de la prévention

Public et prérequis



Tout acteur de la prévention impliqué dans les questions de Santé au travail.

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION

Objectif : Identifier les enjeux humains, organisationnels et réglementaires liés à la prévention des risques professionnels.

- Les impacts des risques professionnels sur la santé et la performance
- Le cadre légal et les obligations de l'employeur
- Les principes généraux de prévention

IDENTIFIER ET ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS

Objectif : Savoir repérer les dangers et évaluer les risques dans les situations de travail.

- Typologie des risques (TMS, RPS, chimiques, etc.)
- Méthodes d'observation et d'analyse des postes
- Outils d'évaluation des risques

ÉLABORER ET METTRE À JOUR LE DUERP


Objectif : Être capable de rédiger, structurer et actualiser le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

- Contenu et structure du DUERP
- Modalités de mise à jour et traçabilité
- Articulation avec les plans d'action

INTÉGRER LE DUERP DANS UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION CONTINUE

Objectifs : Utiliser le DUERP comme outil de pilotage pour améliorer durablement les conditions de travail.

- Suivi et évaluation des actions de prévention
- Communication et mobilisation des acteurs
- Rôle des référents, encadrants et instances représentatives
- Bonnes pratiques et retours d'expérience

- 
- Formation articulant des connaissances techniques et juridiques
 - Présentation illustrée de situations concrètes
 - Étude pratique des documents fournis par les participants avant la formation
 - Animation interactive outillée par divers médias (vidéos, témoignages, articles de presse, ...)
 - Quizz et mises en situation

Tarifs (maximum 12 participants)
1490 euros

Durée de la formation
1 jour

Modalités

- En présentiel
- A distance

CONTACT

Michelle Rousseau – Ergonome IPRP, coach et formatrice

06 73 73 37 49

m.rousseau@ergocoaching.fr



LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE HARCÈLEMENT

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de conduire une enquête interne en cas de signalement de harcèlement moral ou sexuel, en respectant les principes de confidentialité, d'impartialité, de rigueur méthodologique et de conformité juridique, afin de contribuer à la prévention et au traitement des situations de harcèlement.

Compétences visées

- o Identifier les obligations légales liées au traitement des signalements de harcèlement.
- o Respecter les principes de confidentialité, de non-discrimination et de protection des personnes.
- o Sélectionner les outils et les méthodes adaptés
- o Adopter une posture d'écoute active, neutre et bienveillante.
- o Évaluer la gravité des situations et les impacts sur les personnes et l'organisation.
- o Présenter les conclusions de manière claire, factuelle et argumentée.
- o Proposer des mesures correctives ou préventives adaptées.

Public et prérequis



Tout acteur de la prévention impliqué dans les questions de Santé au travail.

LE CADRE JURIDIQUE ET ÉTHIQUE DE L'ENQUÊTE

Objectif : Identifier les obligations légales et les principes déontologiques encadrant la conduite d'une enquête interne.

- Les définitions juridiques du harcèlement moral et sexuel
- Les responsabilités de l'employeur et des enquêteurs
- Les principes de confidentialité, impartialité et respect des droits

PRÉPARER ET STRUCTURER L'ENQUÊTE

Objectif : Savoir organiser les étapes de l'enquête et choisir les outils méthodologiques adaptés.

- Définition du périmètre et des objectifs de l'enquête
- Choix des méthodes : entretiens, questionnaires, recueil de preuves
- Planification, traçabilité et sécurisation du processus

CONDUIRE LES ENTRETIENS ET ANALYSER LES FAITS

Objectif : Mener les entretiens avec professionnalisme et analyser les données recueillies de manière rigoureuse.

- Techniques d'entretien en contexte sensible
- Posture d'écoute active et non jugeante
- Tri, croisement et interprétation des informations

RÉDIGER LE RAPPORT ET ACCOMPAGNER LES SUITES

Objectifs : Produire un rapport clair et utile pour la prise de décision et proposer des mesures adaptées.

- Structure et contenu du rapport d'enquête
- Formulation de recommandations opérationnelles
- Communication des résultats et suivi des actions



- Formation articulant des connaissances techniques et juridiques
- Présentation illustrée de situations concrètes
- Animation interactive outillée par divers médias (vidéos, témoignages, articles de presse, ...)
- Quizz et mises en situation

Tarifs (maximum 12 participants)
1500 euros

Durée de la formation
1 jour

Modalités

- En présentiel
- A distance

CONTACT

Michelle Rousseau – Ergonome IPRP, coach et formatrice

06 73 73 37 49

m.rousseau@ergocoaching.fr



LES FONDAMENTAUX DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de comprendre les principes fondamentaux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), d'identifier ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux, et de contribuer à l'intégration de la démarche RSE dans la stratégie et les pratiques de leur organisation.

Compétences visées

- o Comprendre les dimensions environnementales, sociales, économiques et éthiques de la RSE.
- o Se repérer dans les normes, lois et labels liés à la RSE (ISO 26000, loi Pacte, CSRD...).
- o Réaliser un diagnostic RSE et repérer les leviers d'amélioration.
- o Contribuer à l'élaboration d'un plan d'action RSE cohérent et mobilisateur.
- o Savoir rendre compte des actions RSE auprès des parties prenantes internes et externes.

Public et prérequis



Cette formation ne nécessite aucun prérequis et est tout public.

COMPRENDRE LES PRINCIPES ET LES ENJEUX DE LA RSE

Objectif : Identifier les fondements de la RSE et ses impacts sur l'entreprise, la société et l'environnement.

- Définition et historique de la RSE
- Les trois piliers : social, environnemental, économique
- Les bénéfices pour l'entreprise et les parties prenantes

CONNAÎTRE LES RÉFÉRENTIELS ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Objectif : Se repérer dans les normes, lois et outils encadrant la démarche RSE.

- ISO 26000, loi Pacte, CSRD, labels et certifications
- Les attentes des parties prenantes et les obligations légales
- Les indicateurs de performance RSE

CONDUIRE LES ENTRETIENS ET ANALYSER LES FAITS

Objectif : Mener les entretiens avec professionnalisme et analyser les données recueillies de manière rigoureuse.

- Méthodes d'analyse des pratiques existantes
- Identification des leviers d'amélioration
- Élaboration d'un plan d'action RSE adapté au contexte

ANALYSER LES PRATIQUES ET CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE RSE

Objectifs : Être capable de réaliser un diagnostic RSE et de contribuer à l'élaboration d'un plan d'action.

- Structure et contenu du rapport d'enquête
- Formulation de recommandations opérationnelles
- Communication des résultats et suivi des actions

COMMUNIQUER ET VALORISER LA DÉMARCHE RSE

Objectifs : Savoir rendre compte des engagements RSE et mobiliser les parties prenantes.

- Stratégies de communication interne et externe
- Reporting RSE et valorisation des actions
- Implication des collaborateurs et gouvernance participative



- Apports théoriques, échanges en groupe, quiz interactif
- Études de cas, analyse de documents, mini-conférence
- Atelier pratique, travail en sous-groupes, grille d'analyse
- Simulation, retours d'expérience, création d'un plan de communication

Tarifs (maximum 12 participants)
1500 euros

Durée de la formation
1 jour

Modalités

- En présentiel
- A distance

CONTACT

Michelle Rousseau – Ergonome IPRP, coach et formatrice

06 73 73 37 49

m.rousseau@ergocoaching.fr





A bientôt !



Michelle Rousseau – Ergonome IPRP, coach et formatrice
06 73 73 37 49
m.rousseau@ergocoaching.fr

